A MESSIEVRS DES ESTATS.

MEssievrs, Il n'y a pas vn d'entre vous lequel ne cognoisse en son cœur comme bons François la miserable condiction de nostre commune Mere la France qui triomphante autres-fois de nations estrangeres, se voit maintenant captiue enchaisnee par vn estranger.

C'est ce monstre d'auarice & d'orgueil ce Mareschal nouueau monté a ceste dignité si honorable & si importante au Rayaume non par son extraction par sa vertu par sa valleur ou par ses seruices, nõ par les vœus de l'Eglise, par le consentement de la Noblesse ou par la volonté des peuples. Mais par le malheur de la

Frãce c'eſt luy qui recule les Prin-
ces d'aupres de leur Roy, qui oſte
aux Seigneurs les charges deuës
à leur ſeruice, qui ne laiſſe aucun
benefice vaccant pour remplir ſa
maiſon, & qui prend a millons
dans les coffres de ſa M. attire les
maledictiõs de ceuxqui en reſen-
tent tous les iours les charges par
des nouueautez inſuportables.

Eſt-il poſſible Meſſieurs que
ceſte genereuſe Nobleſſe qui ne
ſçait que ceſt que d'endurer, ge-
miſſe cognoiſſant ſon mal ſans
l'oſer dire. Eſt-il poſſible que ce-
luy qui n'eſt ny d'extraction ny
de merite eſgal aux voſtres vous
tienne le pied ſur la gorge que le
François qui ne peut eſtre vaincu
que par le Frãçois meſme ſe voie
miſerablement eſclaue d'vn Ita-
lien, que vous voyez offencer vos

duplicate not catalogued.

Princes qui ſont comme la teſte de voſtre corps ſans prendre leur iuſte deffence contre l'inſolence de ce poltron. Eſt-il poſſible encore vne fois qu'il s'en trouue de ſi laſche parmy vous pour ſeruir de marchepied à ſa grandeur.

Que penſez vous qui aye ietté vne partie de nos Princes au deſeſpoir de s'armer dans l'Eſtat. Ce n'eſt pas que le Roy ne leur rendit des teſmoignages de ſa bonne volonté. Ce n'a eſté que la Royne ne cõtribuaſt ſon ſoing pour tenir la balance de leurs affectiõs droicte au ſeruice de leurs Majeſtez en les obligeant par toutes ſortes de biens-faits. C'a eſté Meſſieurs, les artifices & les trahiſons de ce meſchant, qui engloutiſſant du deſir toutes les charges du Royaume a creu que

ce malheur de la France se pourroit treuuer dans la confusion.

Y a-il Prince, officier de la Couronne ou Ministre de l'Estat qui ne soit veu ou perdu ou en la veuille de sa ruine dés le temps de son gouuernement la disgrace de Monsieur de Suilly, lors qu'il estoit si necessaire, la fausse accusation de Monsieur le Grand en vne personne si recommandable, la desfaueur que l'on a veu, menasser Monsieur de Villeroy & Monsieur le Chancelier, lors qu'il trauailloient auec tant de soing & de bonne fortune pour la France, sont des tesmoins sans reproche, qui font cognoistre à tout le monde la iustice de ses intentions.

Vne des plus sainctes Resolutiōs & de laquelle doit despēdre

en partie le fruict que vous attédez de voſtre aſsēblee eſt la recherche des mauuaiſes verſatiōs aux finances du Roy, C'eſt de là que vous eſperez faire vn fonds pour reſtituer ſes offices & en chaſſer la venallité, ce Monſtre Mesſieurs, au preiudice de l'intereſt du Roy à la honte de ſa France, & au meſpris de ceſte ſi honorable aſſemblee auorte le juſte deſſein & ſoullāt ſon auarice vous laiſſe priuez du grand bien que vous en deuez attendre.

Ie veux encore Meſſieurs, en faueur de voſtre ordre que puiſque le bon-heur de la France & la bonté de noſtre Roy, Vous ont aſſemblez en liberté de parler, compartiſſant à l'Eſtat, vous chercherez le moyen de le ſoulager, & que vous né vous rende-

rez point deſerteurs de vos charges & du debuoir que vous auez à voſtre patrie.

C'eſt donc maintenant Meſſieurs ou iamais, qu'il faut à bon eſcient mettre les mains à l'œuure, C'eſt maintenant qu'il faut eſperer que Dieu qui gouuerne les cœurs des Princes, qui entendent les plainctes de leurs peuples animera noſtre Roy, pour chaſſer ce prodige qui a regné iuſques icy, au preiudice de ſon authorité à la ruyne des trois ordres, & au ſcandalle des gens de bien, C'eſt maintenant dis-je, qu'il faut ſupplier la Royne de ne ſe laiſſer plus circóuenir à ceſte Megere, qui abuſant de ſa bóté donne priſe à la meſdiſance, & ouure la porte à vne plainte generalle d'auoir aduącé cet hom-

me hors de raiſon.

Vos conſciences Meſſieurs, le ſerment que vous auez faict de verſer ſainctement en vos charges, & l'honneur qu'il vous fault attendre en les exerceant auec integrité vous obligent d'eſcrire ceſte ſi iuſte Requeſte en lettre d'or au front de vos cahiers vous obligeant à ne receuoir aucune ſatisfaction de voſtre aſſemblee que ceſte-cy ne nous ſoit accordee, ſans laquelle toutes les autres ne vous ſont que des foibles remedes à vos maux, vous obligent, Non pas de depputer vn petit nombre de vos chambres, pour en aller ſupplier le Roy: Mais d'y aller les chambres entieres ſe ietter aux pieds de ſa Majeſté, de qui le zele & l'honneur de l'Egliſe de Dieu l'amour à l'é-

droit de sa Noblesse, & le soing au bien de son peuple, vous promettent que tirāt l'ordre du desordre il prendra vn iuste interest en vos plaintes, qui seront changées en benedictions, Par la fauorable Responce que vous deuez attendre de luy.